

Avis d'appel d'offres national restreint n° 10/DG/ONA/2013

L'Office National de l'Assainissement - O.N.A. -, lance un avis d'appel d'offres National restreint en vue de retenir une entreprise ou un groupement d'entreprises, pour la réalisation de la station d'épuration de la ville de Timimoun « Wilaya d'Adrar » d'une capacité de 43 000 Eq/h, ainsi que son exploitation pour une période de deux (02) années.

Conditions d'éligibilité

Condition C1

Les entreprises doivent obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et de classification dans le domaine de l'hydraulique comme activité principale catégorie minimale VIII respectivement aux traitements des eaux et équipements électriques, électromécaniques et hydrauliques.

Condition C2

Avoir réalisé « le Génie civil » et « la fourniture et montage des équipements », au cours des dix (10) dernières années, d'une (01) station d'épuration des eaux usées de type biologique de capacité supérieure ou égale à 20 000 Equivalent Habitants ou d'une station de traitement d'eau potable de capacité supérieure ou égale à (6 000 m³/).

Dans le cas d'un groupement

- Le chef de file doit répondre à la première condition. Les entreprises partenaires doivent disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelles dans le domaine de l'hydraulique, catégorie VII au minimum.

- L'un des membres doit répondre à la deuxième condition C2.

- Le chef de file doit être majoritaire.

Le retrait du dossier d'appel d'offres se fera sur présentation d'un reçu de virement d'un montant de (20.000,00) dinars algériens au compte n°003 00638 301141300058 ouvert auprès de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural - Agence Birkhadem. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré dès parution du présent avis d'appel d'offres auprès du bureau des marchés de l'Office National de l'Assainissement (ONA).
Sis au Carrefour Sidi Arcine - Route de Baraki- Alger.

021 76 20 40

Les offres accompagnées des pièces exigées par le Dossier d'Appel d'Offres doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres sous double pli séparé (pli technique et pli financier) en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies et ce comme suit :

- Une enveloppe intérieure «A» cachetée contenant l'offre technique portant la mention « Offre Technique » avec nom et adresse du soumissionnaire.

Enveloppe A - Pli technique :

- Lettre de présentation du soumissionnaire
- Caution de soumission supérieure à 1% du montant de l'offre en TTC.
- Déclaration à souscrire datée et signée
- Attestation de visite des lieux
- Le cahier des charges préparé
- Le protocole d'accord du groupement, s'il y a lieu
- Indication ou liste des sous-traitants
- Les pouvoirs du (ou des) signataire(s)
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Un extrait de rôle
- Attestations parafiscales
- Un extrait de casier judiciaire
- Attestation de dépôt légal des comptes.
- Les statuts de l'entreprise
- Le registre de commerce
- Les bilans financiers des trois (03) dernières années.
- Une note indiquant les moyens humains et matériels du soumissionnaire.
- Les références professionnelles.
- Le plan de charge de l'entreprise ou de chacun des membres constituant le groupement.
- Le certificat de qualification et de classification professionnelles.
- Dossier de synthèse technique et capacité organisationnelle du projet.
- Mémoire technique
- Le programme de formation du personnel exploitant.
- Le ou les calendrier(s) prévisionnel(s) d'exécution.
- Engagement de garantie des équipements et des ouvrages.
- Déclaration de probité pour le soumissionnaire.
- Une enveloppe intérieure « B » cachetée contenant l'offre financière portant la mention « Offre financière » avec nom et adresse du soumissionnaire.

Enveloppe B - Pli Financier

- La Soumission.
- Le bordereau des prix unitaires.
- Le détail estimatif et quantitatif.
- Le sous-détail de chaque prix.
- Les décompositions détaillées et justifiées des coûts d'exploitation
- Le Bilan prévisionnel d'exploitation.

Ces deux enveloppes « A » et « B » seront dans une troisième enveloppe extérieure « C » qui devra être anonyme et comporter obligatoirement la mention suivante :

« Office national de l'assainissement »

« Appel d'offres national restreint »

« Soumission pour la réalisation et exploitation de la station d'épuration des eaux usées de la ville de Timimoun - wilaya d'Adrar - »

« Soumission à ne pas ouvrir »

Le délai accordé aux soumissionnaires pour la préparation des offres est de 120 jours à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date limite de dépôt des soumissions correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à neuf (09) heures.

L'ouverture des plis techniques et financiers se fera le même jour à dix (10) heures, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois, à compter de la date de l'ouverture des plis.